DOSSIER DE PRESSE

DE NOUVEAUX AGRÈS SPORTIFS AU PARC DES SPORTS DE L'ADOUR

Aureilhan, le 19 juin 2019

De nouveaux équipements sportifs ont été installés sur l' « Espace Liberté », au Parc des Sports de l'Adour, résultat d'une réflexion menée par les élus de la Commission Cadre de vie. Mis en place depuis quelques jours, ils connaissent un véritable succès.

photo : L'espace liberté, équipé de nouveaux agrès sportifs.

« Nous avons tenu compte des attentes nouvelles, souligne Yannick BOUBEE, Maire d'Aureilhan. Pour les sportifs de tous âges, de toutes disciplines. Et bien évidement, plus largement, pour la santé et le bien-être de tous.

Ces équipements sportifs ludiques, mis à disposition du public au parc des Sports de l'Adour, sont installés sur l'« Espace Liberté », contre la rue de l'Industrie, à proximité immédiate du boulodrome. Ces cinq appareils composés de neufs agrès, dont un pour les personnes à mobilité réduite, complètent utilement l'offre sportive et ludique de la Commune ». »

Photo (de gauche à droite) : Simone GASQUET, Maire-Adjointe à la Culture, Daniel LARREGOLA, Maire-Adjoint à l'environnement, Daniel LAGOUIN, Agent des Services Techniques, Yannick BOUBEE, Maire, Vincent VERDEIL, Responsable du Centre Technique Municipal, Mallory MARTINET, Agent des Services Techniques, Thierry CABOS, Agent des Services Techniques

Un groupe de travail de la Commission Cadre de Vie a recherché le meilleur lieu d'implantation, les types de machines souhaitables et la cohérence des activités proposés. A noter que l'« Espace Liberté » a été agrémenté d'une nouvelle table de tennis de table.

Après la construction du boulodrome couvert, l'aménagement des pistes de boules lyonnaises, l'aménagement de l'entrée du stade de rugby René Brejassou, l'extension et la rénovation du terrain de football, cette nouvelle aire de jeux témoigne des efforts de la Ville ces dernières années pour accroitre les équipements à vocation sportive. Et pour améliorer le confort des usagers, la Ville a prévu d'installer des sanitaires publics au cours de l'été. « L'aménagement du Parc des Sports de l'Adour aura été particulièrement soigné et l'accès au sport facilité durant ce mandat », a conclu le Maire.

Les 5 agrès :

1 x Ascenseur Push et Presse Papillon (renforcement musculaire)

1 x Barres symétriques et Banc abdos (renforcement musculaire)

1 x Stepper (renforcement musculaire) et Twist (étirement)

1 x Vélo Elliptique (Cardio Training)

1 x Adducteurs (étirement) et Gouvernail PMR (mobilisation articulaire)

Site d'implantation de l'aire de jeux :

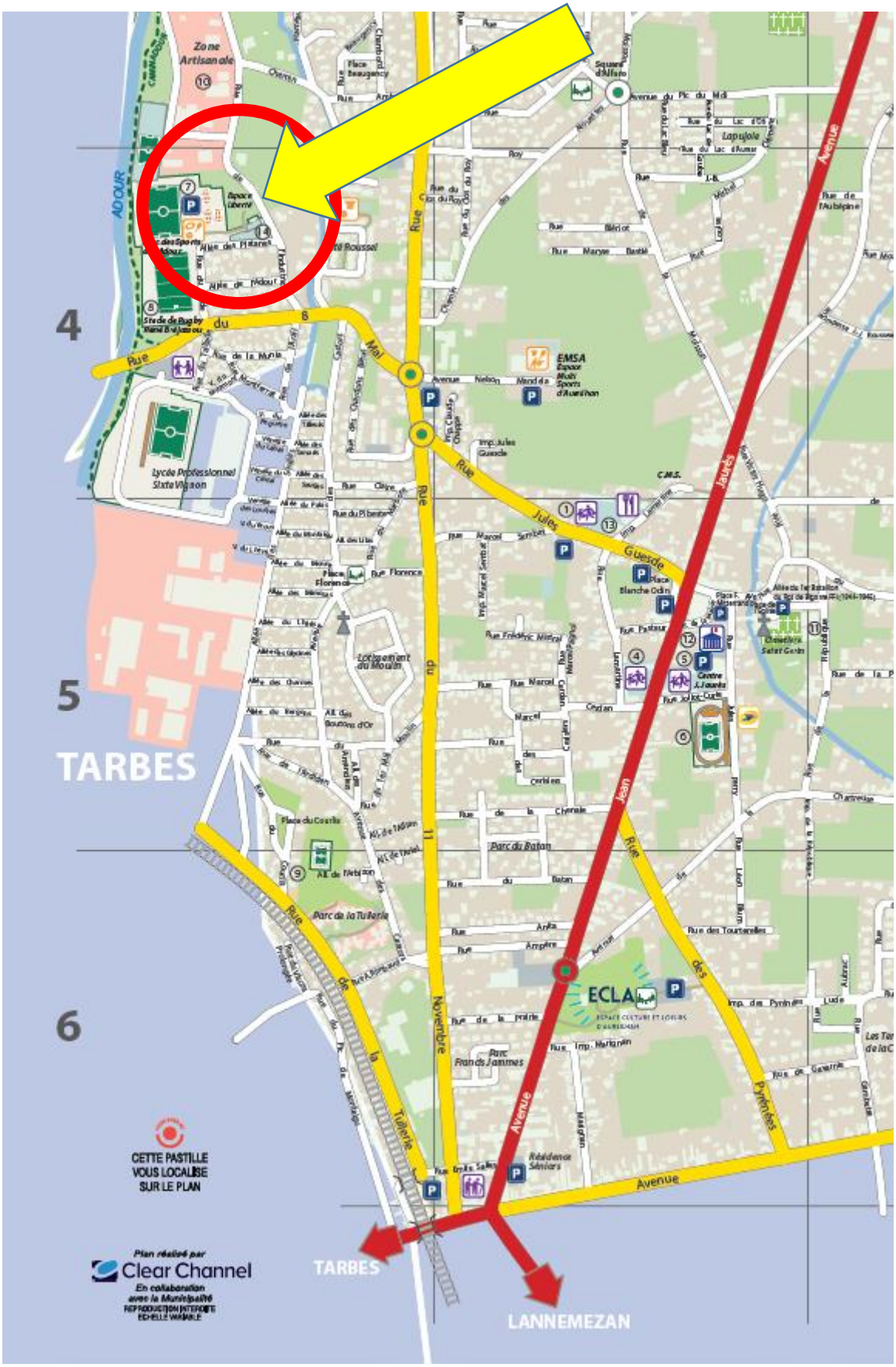

Contact presse :

Laurent BLOCQUET
Chef de Cabinet
Tel. : 05.62.38.91.69 - Portable : 06.73.95.10.00
laurent.blocquet@ville-aureilhan.fr